

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

L'an deux mille vingt quatre, le seize décembre, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni Parc des expositions - 46 route de MACON - 71120 CHAROLLES, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 10 décembre 2024.

DÉLIBÉRATION N° DEL2024_110 - POPULATION APPROBATION DU PROJET ÉDUCATIF DES ACCUEILS DE LOISIRS DU GRAND CHAROLAIS

Le projet éducatif est un document socle de la politique publique de l'enfance pour la Communauté de Communes Le Grand Charolais et les accueils de loisirs.

Chaque organisateur d'accueils collectifs de mineurs doit établir un projet éducatif.

Ce projet éducatif, définit les objectifs de l'action éducatives des personnes qui assurent la direction ou l'animation des ALSH.

Il précise les priorités de l'organisateur et les moyens que celui-ci met à leur disposition pour mettre en œuvre ses objectifs.

Ce projet éducatif sera décliné par des projets pédagogiques dans chaque structure et est joint en annexe.

Il vous est proposé de l'approuver.

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article R227-23

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article R227-24,

Vu le décret N°2002-885 du 3 mai 2002 relatif au projet éducatif,

Vu le projet éducatif joint en annexe,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 26 novembre 2024,

Considérant la consultation du Conseil des Maires en date du 28 novembre 2024,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand
Charolais, après en avoir délibéré :**

A l'unanimité,

DÉCIDE

**- D'approuver le projet éducatif des accueils de loisirs de la Communauté de
Communes Le Grand Charolais,**

**- D'autoriser le Président, ou son représentant, à signer le projet éducatif et les
documents y afférents.**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Marie-France MAUNY
Membres présents à la séance : 58	Votants : 66

Délégués Communautaires Présents :

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, André ACCARY, Gilles PERRETTE, Christian LAROCHE, Catherine CLERGUÉ, Louis ACCARY, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Annie BOISSARD, Gérard BODET, Jean-Marc JACOB, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Guillaume CHAUVEAU, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Laurent MANSON, Franck BASSET, Paul DUMONTET, Bernard BERNIGAUD, Roger DURAND, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Fabien GENET, Nicole GEORGES, Gérard LALLEMENT, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Pascal RAMEAU, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Myriam PEJOUX, Michel TRAVELY, Marie-France MAUNY, JOURNET Pauline, Marc DEROO, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Daniel THERVILLE, Richard PERRIER

Délégués ayant donné pouvoir :

Pierre BERTHIER à Gérald GORDAT, Cédric FRADET à Chantal CHAPPUIS, Julien GAGLIARDI à David BÊME, Edith TERRIER à Aurore PERRIER, Lolita RODRIGUEZ à Nicole GEORGES, Béatrice LECONTE à Anne-Thérèse BLANCHARD, Bernard PLET à Myriam PEJOUX, Yves LABAUNE à Gilles PERRETTE

Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :

Céline BIJON, Nathalie COQUELIN, Stéphane JOURNET, Nathalie LELIEVRE, Jean-Baptiste LEFORT, Esmel Bienin DAVID, Jean-Marc NESME, André RIBOULIN

Ont signé au registre les membres présents
Fait et délibéré en séance, le 16 décembre 2024
Pour extrait conforme

Gérald GORDAT
Président du Grand Charolais